BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2026

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

412 936 858 RCS Annecy.
DT ECOTEC.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 300000.00 EUR.
Adresse : 220, Avenue Des Lacs, 74950 Scionzier.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Projet de traité de fusion-absorption entre DT TECHNOLOGIES, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, siège social : 220 Avenue des Lacs 74950 SCIONZIER, RCS ANNECY 522 341 791 (société absorbée) et DT ECOTEC, société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, siège social : 220 Avenue des Lacs 74950 SCIONZIER, RCS ANNECY 412 936 858 (société absorbante). Suivant acte en date du 30 juin 2026, il a été projeté la fusion par voie d'absorption de la société DT TECHNOLOGIES par la société DT ECOTEC. Evaluation des apports : Montant de l'actif : 3 271 687,43 euros, Montant du passif : 3 037 780,45 euros. Actif net apporté : 233 906,98 euros. La société absorbante et la société absorbée sont détenues à 100% par la même société, ainsi il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le traité de fusion a été déposé au Greffe du tribunal de commerce d'ANNECY le 17 juillet 2026 pour les sociétés DT TECHNOLOGIES et DT ECOTEC. Pour avis. projet de traité de fusion-absorption entre DT TECHNOLOGIES, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, siège social : 220 Avenue des Lacs 74950 SCIONZIER, RCS ANNECY 522 341 791 (société absorbée) et DT ECOTEC, société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, siège social : 220 Avenue des Lacs 74950 SCIONZIER, RCS ANNECY 412 936 858 (société absorbante). Suivant acte en date du 30 juin 2026, il a été projeté la fusion par voie d'absorption de la société DT TECHNOLOGIES par la société DT ECOTEC. Evaluation des apports : Montant de l'actif : 3 271 687,43 euros, Montant du passif : 3 037 780,45 euros. Actif net apporté : 233 906,98 euros. La société absorbante et la société absorbée sont détenues à 100% par la même société, ainsi il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le traité de fusion a été déposé au Greffe du tribunal de commerce d'ANNECY le 17 juillet 2026 pour les sociétés DT TECHNOLOGIES et DT ECOTEC. Pour avis..